

ATTESTATION D'AUTONOMIE 12-14 ANS

1. Identification de l'utilisateur du Service de transport MRC de Montcalm

Nom		Prénom	
Numéro matricule		Date de naissance	

2. Attestation et identification du déclarant

Par la présente, je soussigné, déclare que je suis le représentant légal de la personne identifiée ci-dessus usager du Service de transport MRC de Montcalm.

J'atteste que l'utilisateur est suffisamment autonome pour être laissé seul et sans gardien. Par conséquent, je demande au Service de transport MRC de Montcalm de ne pas exiger la présence d'une personne qui assumerait sa prise en charge et par le fait même dégage la MRC de Montcalm de toute responsabilité:

⇒ À toutes destinations demandées

⇒ Au domicile (spécifiez l'adresse)

Adresse domicile	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

⇒ Ou aux adresses suivantes

Adresse autre #1	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Adresse autre #2	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Adresse autre #3	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Adresse autre #4	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Veillez identifier la ou les personnes autorisées à faire les réservations ou annulations

Nom		Prénom	
N° de téléphone	Domicile	Travail	Poste
			Urgence
Titre		Lien avec l'utilisateur	

Nom		Prénom	
N° de téléphone	Domicile	Travail	Poste
			Urgence
Titre		Lien avec l'utilisateur	

J'autorise le Service de transport MRC de Montcalm à consulter toute autre personne ayant un lien avec le requérant et la présente demande

Signature du parent

-----/-----/-----
Date de l'autorisation



TRANSPORT COLLECTIF

Le Service de transport MRC de Montcalm tient à rappeler aux personnes concernées que :

- La procédure d'attestation d'autonomie veut assurer l'autonomie des usagers concernés par cette mesure tout en maintenant des conditions sécuritaires lors des transports ;
- Seul les parents ou responsables seront en mesure de faire les réservations de transport ou annulation. Indiquer sur le formulaire les noms des personnes autorisés à faire les réservations ou annulation ; ceux-ci seront également responsable des frais administratif relié au non-respect des règlements ;
- Par conséquent, lorsque le chauffeur est informé qu'un client est autonome ou qu'il peut être laissé seul à certaines destinations, il lui est demandé de :
 - ⇒ S'assurer d'être au bon poteau, tel qu'indiquer sur la route;
 - ⇒ Aucun changement de poteau de débarquement ou d'embarquement, demandé par l'enfant, ne sera considéré;
 - ⇒ Aucun usager non inscrit sur la feuille de route ne pourra accompagner l'enfant ;

La collaboration étroite des parents ou des responsables qui côtoient l'utilisateur est essentiel au succès de cette mesure.

Par conséquent, ce formulaire devra être signé par la personne **légalement responsable** pour l'utilisateur. Lorsque l'utilisateur pourra assumer cette responsabilité (14 ans et plus), il sera lui-même le signataire de ce formulaire.

Dans tous les cas, la personne responsable sera contactée par un conseiller en transport adapté afin que les informations communiquées au Service de transport MRC de Montcalm soient validées. De plus, le conseiller informera alors le responsable des implications concrètes de cette mesure.

Note : Veuillez prendre note, que dans le cas de problème, cette mesure pourrait être retirée par notre service

